Image not found or type unknown

Obtention d'une carte de séjour à partir d'un CDI de 30h

Par **flo12**, le **02/05/2014** à **22:15**

Bonjour,
J'ai deposé une demande de renouvellement de carte de séjour "salarié", la prefecture m'a donné un recepissé avec un delais de 4 mois. J'ai trouvé un CDI de 30h mais j'ai peur que la prefecture me refuse ma carte de sejour car je ne suis pas au SMIC (900e par mois... Peuvent-ils me dire non?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés